

ANNEX A

ANNEXE A

No. 3850. CONVENTION ON THE RECOVERY ABROAD OF MAINTENANCE. DONE AT NEW YORK ON 20 JUNE 1956¹

N° 3850. CONVENTION SUR LE RECOUVREMENT DES ALIMENTS À L'ÉTRANGER. FAITE À NEW YORK LE 20 JUIN 1956¹

ACCESSION

Instrument deposited on:

14 November 1996

BELARUS

(With effect from 14 December 1996.)

With the following communication:

ADHÉSION

Instrument déposé le :

14 novembre 1996

BÉLARUS

(Avec effet au 14 décembre 1996.)

Avec la communication suivante :

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 268, p. 3; for subsequent actions see references in Cumulative Indexes Nos. 3 to 5, 7 to 16, 18 and 19, as well as annex A in volumes 1268, 1381, 1390, 1406, 1421, 1426, 1518, 1605, 1679, 1681, 1723, 1732, 1733, 1736, 1771, 1887 and 1893.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 268, p. 3; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs nos 3 à 5, 7 à 16, 18 et 19, ainsi que l'annexe A des volumes 1268, 1381, 1390, 1406, 1421, 1426, 1518, 1605, 1679, 1681, 1723, 1732, 1733, 1736, 1771, 1887 et 1893.

[TRADUCTION]

En application des dispositions du paragraphe 3 de l'article 2 de la Convention sur le recouvrement des aliments à l'étranger, adoptée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, le 20 juin 1956, nous vous informons qu'au Bélarus, c'est le Ministère de la justice qui exerce les fonctions d'Autorité expéditrice. Les tribunaux de district (municipaux) exercent les fonctions d'Institutions intermédiaires.

En application du paragraphe 2 de l'article 3 de la Convention, nous informons que, pour le recouvrement d'aliments sur le territoire bélarussien, les Autorités expéditrices des États parties à la présente convention doivent produire les documents ci-après :

- 1) Demande du créancier concernant la reconnaissance et l'exécution du jugement du Tribunal;
- 2) Jugement du Tribunal ou copie certifiée conforme, et document officiel attestant l'entrée en vigueur du jugement;
- 3) Document indiquant que la partie contre laquelle la décision a été rendue, n'ayant pas participé aux débats judiciaires, a été dûment avisée ou représentée;
- 4) Document attestant l'exécution partielle du jugement au moment de son envoi.

Des modèles des documents susmentionnés sont joints en annexe.

Nous vous informons à ce sujet que les documents en question doivent être communiqués aux Autorités expéditrices des États parties à la Convention sous couvert des tribunaux régionaux et du Tribunal de la ville de Minsk, compte tenu du lieu de résidence du débiteur :

1. Tribunal de la région de Brest
22400, Brest, Ul. Sovietskikh Pogranitchnikov, 41
2. Tribunal de la région de Vitebsk
210015, Vitebsk, Ul. Chubina, 4
3. Tribunal de la région de Gomel
246000, Gomel, Ul. Sovietskaya, 20
4. Tribunal de la région de Grodno
230023, Grodno, Ul. Karbycheva, 20
5. Tribunal de la région de Mogilev
21203, Mogilev, Ul. Pervomaiyskaya, 28a
6. Tribunal de la région de Minsk
220030, Minsk, Ul. Lenina, 28
7. Tribunal de la région de Minsk
220092, Minsk, Ul. D. Martsinkevitcha, 1

Adresse du Ministère de la justice de la République du Bélarus :
220084, Minsk, Ul. Kollétoynaya, 10
Téléphone/télécopie : 20 97 55
Téléphone : 20 83 81

ATTESTATION

Le jugement _____
(Désignation du tribunal)

en date du _____ concernant la poursuite
(Date du jugement) d'une action alimentaire

par _____
(Nom, prénom, patronyme ou désignation du créancier)

contre _____
(Nom de famille, prénom, patronyme ou désignation du débiteur)

sur _____
(Indiquer le fond du jugement)

a pris effet

_____ et sera exécuté
(Date de l'entrée en vigueur du jugement)

(Désignation du tribunal)

(Nom de famille, prénom, patronyme et
signature du juge)

Sceau du Tribunal

ATTESTATION

Le jugement _____
(Désignation du tribunal)

en date du _____ concernant la poursuite
(Date du jugement) d'une action alimentaire

par _____
(Nom, prénom, patronyme ou désignation du créancier)

contre _____
(Nom de famille, prénom, patronyme ou désignation du débiteur)

sur _____
(Indiquer le fond du jugement)

a été exécuté (n'a pas été exécuté). sur le territoire bélarussien

(Désignation du tribunal)

(Nom de famille, prénom, patronyme
et signature du juge)

Sceau du Tribunal

